

DECLARATION CFDT AU CE DU 26 MAI 2009

Depuis ce début d'année 2009 les OS **CFDT-CFTC-CGC-CGT-FO-FSU-UNSA** et **SOLIDAIRE** ont appelé à des mouvements sociaux de grande envergure sur l'ensemble du territoire français. Ils se sont traduits de façon différente soit par des mobilisations ou des manifestations les 29 janvier et 19 mars, et dernièrement par un 1^{er} mai UNITAIRE où ces mêmes organisations ont défilé ensemble sous la même banderole.

Les succès de ces journées d'action ont permis d'obtenir des débuts de victoire pour les salarié(e)s.

Ainsi, la CFDT avec les autres organisations syndicales, portées par plus de 3 millions de salarié(e)s ont obtenu :

- Le fonds d'investissement social (Fiso) qu'il faut rapidement mettre en œuvre.
- Le décret sur les rémunérations des dirigeants d'entreprise ayant reçu des aides publiques directes, « bien qu'insuffisant », entrant dans la même catégorie.

Alors que de plus en plus de salariés subissent les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables, gouvernement et patronat restent campés sur leurs positions en faisant preuve d'un incroyable autisme.

Après ce 1^{er} mai, ces mêmes OS ont décidé de poursuivre ensemble différentes actions. Elles se concrétisent par la journée du 26 mai avec une mobilisation décentralisée au plus près des entreprises qui **licencient** et le 13 juin avec une manifestation de grande ampleur.

La CFDT rappelle sa détermination : **Nous restons et resterons offensifs, force de proposition et de transformation.** Nous ne

comprenons pas, mais nous respectons, l'attitude de la CGT ASF, alors que les 8 centrales nationales travaillent main dans la main pour ne pas laisser les employeurs gérer seuls les conséquences de la crise, au risque que les salariés en soient les seuls victimes ! À moins que ce dépôt de grève soit simplement une volonté du délégué syndical central CGT ? Au vu du courrier adressé par le secrétaire du C.E concernant la demande de report de la réunion et des échanges qui en ont découlés, les représentants de la CFDT se posent des questions. Notamment :

1. Pourquoi lors des préavis de grève déposé par la CGT, ou autres OS, les CE, CHSCT ou DP étaient reportés systématiquement sans pour autant que la direction s'inquiète de la position des élus CFDT ?
2. La direction régionale s'est-elle soudainement souvenue qu'il y avait d'autres élus ? En effet, la direction et la CGT ont bien reporté le CE du mois d'avril 2008, alors qu'à cette date là les représentants CFDT se trouvaient dans l'incapacité d'y assister.

Les élus CFDT font savoir à la direction qu'ils ne seront pas candidat au poste de secrétaire de séance si cela leur était demandé.

Pour affichage le 26 MAI 2009